

Unité Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED)

Présentation :

L'UAPED de Mont-de-Marsan est un dispositif de repérage de la maltraitance, négligence, harcèlement avec un parcours médico-judiciaire protégé pour les mineurs victimes rattachée au Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan. L'accueil pédiatrique est garanti par une équipe spécialisée en protection de l'enfance.

Fonctionnement :

L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h.

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture :

CHI Mont de Marsan et Pays des Sources
Avenue Pierre de Coubertin
Bâtiment polyvalent

Unité Accueil Pédiatrique Enfants en Danger
Tel : 05 58 05 22 23
Coordinatrice : 06.02.13.61.62
uaped@ch-mdm.fr

L'UAPED répond à différentes missions :

- Le volet judiciaire

➤ La salle Mélanie

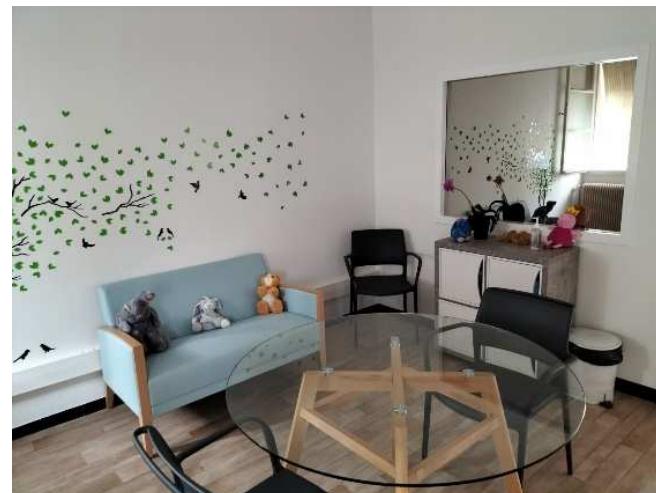
Dans le cadre de la procédure judiciaire, l'UAPED permet que le mineur victime soit entendu par les services d'enquêtes dans des conditions adaptées à son âge, grâce à la mise à disposition d'une salle d'audition.

➤ L'examen médico-légal

Il répond à une réquisition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une enquête judiciaire ou à la demande d'un Magistrat.

➤ L'entretien psychologique

Il est systématique en fin de parcours et renouvelé à J15



- Le volet médical

Il s'agit d'organiser un entretien avec le/les parents afin d'échanger sur une situation préoccupante et selon les besoins, proposer un accompagnement.

Une orientation pour un mineur victime ou présumé victime, vers un parcours de soins peut-être également être indiqué

